

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la **0666^e** séance
tenue le **15 septembre 2025**, à 14 h
à la salle Roger-Guillemin (M-415) du Pavillon Roger-Gaudry
et par visioconférence

PRÉSENCES : la vice-rectrice au communautaire, à l'international et aux Premiers Peuples : Valérie Amiraux ; le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales : François Courchesne ; le vice-recteur à l'administration et aux finances : Éric Filteau ; la vice-rectrice principale, aux affaires étudiantes et aux études : Pascale Lefrançois ; le vice-recteur à la recherche et à l'innovation : Vincent Poitout ; les doyens et les doyennes : Ahlem Ammar, Frédéric Bouchard, Patrick Cossette, Carmela Cucuzzella, Simon de Denus, Sylvie Dubois, Carl-Ardy Dubois, Nathalie Fernando, David Francoz, Michel Janosz, Geneviève Saumier ; la directrice générale de la Direction des bibliothèques : Stéphanie Gagnon ; les représentants et les représentantes du corps professoral : Marie-Josée Aubin, Gabriel Benoit, Delphine Bosson-Rieutort, Carl Chartrand-Lefebvre, Patrick Cloos, José Côté, Jean-Jacques De Bruycker, Juliette De Maeyer, David Décary-Héту, Vasile Diaconu, Véronique Dubé, Thomas Druetz, Jean-Sébastien Fallu, Guadalupe Gonzalez Dieguez, Jean-Philippe Gratton, Jean-Marie Hanssens, Daniel Jean, Fasal Kanouté, Noura Karazivan, Rodney Knight, Audrey Laplante, Julie Lavoie, Jean Leclair, Pascale Legault, Roger Lippé, Sylvie Mader, Anne Marchand, Catherine Martel, Sabine Mas, Marie-Ève Mathieu, Stéphane Molotchnikoff, Antonio Nanci, Kalidou Ndiaye, Josette Noël, Martin Papillon, Alexandre Prat, Samir Saul, Sébastien Sauvé, Audrey Smargiassi, Guillaume Sutre, Alexandre Thibodeau, Jacques Thibodeau, Natacha Trudeau, Olivier Vallerand, Bilkis Vissandjée, Frédéric Yvon, Han Ru Zhou ; les représentants et les représentantes du personnel enseignant : Philippe Besombes, Mathieu Boivin, Godefroy Desrosiers-Lauzon, Laurent Duchastel, Catherine Duprey, Françoise Guay, Barah Héon-Morissette, Najib Lairini, Philippe Lévesque-Groleau, Maxime Rhéaume, Ann Claude Simoneau, Hocine Slimani ; le représentant du corps professoral des écoles affiliées : Samuel-Jean Bassetto ; les représentants et les représentantes de la communauté étudiante : Sonia Bachelier, Frédéric Beaudet, Enrique Colindres, Alexis Collette, François Latendresse, Yasmeen Lazaar, Bruce Lubin ; les membres indépendants : Jean-Marc Charron, Nicole Trudeau ; les représentantes du personnel : Hélène Richard, Lynne Thuot ; les représentantes des cadres et professionnels : Nadia Catellier, Chloée Ferland-Dufresne ; les observateurs et les observatrices : Geneviève Bouchard, Alain Charbonneau, Catherine De Sainte Marie-Villemer, Sophie Langlois, Nicole Languérand, Marie-Eve Ouellet, Chantal Pharand.

ABSENCES : le vice-recteur à la philanthropie et à l'engagement des diplômés : Michel Pecho ; la directrice de l'École Polytechnique : Maud Cohen ; le directeur de HEC Montréal : Federico Pasin ; le représentant de la directrice générale de l'École Polytechnique : Pierre Langlois ; les représentants du corps professoral : Denis deBlois, Ahmad Hamdan, Sébastien Rioux, Gilles Soulez ; un représentant du personnel enseignant : Alain Vallières ; une représentante de la communauté étudiante : Isabelle Ouellette ; un membre indépendant : Luc Granger ; une représentante des cadres et professionnels : Nathalie Sargo Andrade

PERSONNES EXCUSÉES : un doyen : Hugo Ciaburro ; les représentants et les représentantes du corps professoral : Jean-François Bissonnette, Marc André Éthier, Ingrid Hall, Dyala Hamzah, Henri Thomas Kramer, Diane Lamarre, Eugene Syriani, Daniel Thirion.

PRÉSIDENT : Daniel Jutras, recteur

LA PRÉSIDENTE DES DÉLIBÉRATIONS : Claire Durand

SECRÉTAIRE : Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Me Justine Gravel

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Nominations récentes

Les vice-recteurs

Le vice-recteur à la recherche et à l'innovation
Vincent Poitout

Professeurs de carrière ou professeurs sous octroi élus par l'assemblée de chacune des facultés

Faculté de droit

Jean Leclair, professeur titulaire (Renouvellement)

Faculté de médecine

Jean-Philippe Gratton, professeur titulaire, Département de pharmacologie et physiologie (Renouvellement)

Pascale Legault, professeure titulaire, Département de biochimie et médecine moléculaire

Sylvie Mader, professeure titulaire, Département de biochimie et médecine moléculaire

Catherine Martel, professeure sous octroi agrégée, Département de médecine

Alexandre Prat, professeur titulaire, Département de neurosciences (Renouvellement)

Jacques Thibodeau, professeur titulaire, Département de microbiologie, infectiologie et immunologie (Renouvellement)

Natacha Trudeau, professeure titulaire, École d'orthophonie et d'audiologie

Faculté des arts et des sciences

Jean-Sébastien Fallu, professeur agrégé, École de psychoéducation (Renouvellement)

Patrick Cloos, professeur agrégé, École de travail social

Juliette De Maeyer, professeure agrégée, Département de communication

Guadalupe Gonzalez Dieguez, professeure agrégée, Institut d'études religieuses

Martin Papillon, professeur titulaire, Département de science politique (Renouvellement)

Sébastien Rioux, professeur titulaire, Département de géographie

Sébastien Sauv , professeur titulaire, D partement de chimie

Facult  de pharmacie

Denis deBlois, professeur titulaire (Renouvellement)

Facult  de l'am nagement

Anne Marchand, professeure titulaire,  cole de design (Renouvellement)

Facult  de m decine v t rinaire

Gabriel Benoit, clinicien enseignant

Charg s de cours  lus par et parmi les charg s de cours de la facult 

Facult  des arts et des sciences

Mathieu Boivin, charg  de cours, Direction – R cits et m dias autochtones

Facult  de droit

Maxime Rh aume, charg  de cours

 cole de sant  publique

Laurent Duchastel, charg e de cours, D partement de gestion, d' valuation et de politique de sant 

Deux professeurs des  coles affili es  lus par l'assemblée de ces  coles

Polytechnique Montr al

Samuel-Jean Bassetto, professeur agr g , D partement de math matiques et g nie industriel

Fins de mandat

Professeurs de carri re ou professeurs sous octroi  lus par l'assemblée de chacune des facult s

Facult  des sciences de l' ducation

Alexandre Beaupr -Lavall e, professeur agr g , D partement d'administration et fondements de l' ducation

Deux professeurs des écoles affiliées élus par l'assemblée de ces écoles

Polytechnique Montréal

Marcelin Joanis, professeur titulaire, Département de mathématiques et génie industriel

Avis de décès

Secrétariat général

Pierre Jalbert, adjoint au secrétaire général retraité, 7 juin 2025

Direction des immeubles

Laurier Ducasse, employé retraité, 22 août 2025

Faculté de médecine

Béatrice Granger, professeure adjointe de clinique, Département de psychiatrie et d'addictologie, 23 mai 2025

Bernard Hazel, professeur agrégé de clinique, Département de médecine, 18 mai 2025

Marie-Pier Larrivée, professeur adjoint de clinique, Département de psychiatrie et d'addictologie, 28 mai 2025

René Simard, professeur émérite et ancien recteur, Département de pathologie et biologie cellulaire, 21 mai 2025

Faculté des arts et des sciences

Louis Lavallée, professeur honoraire, Département d'histoire, 14 juillet 2025

Faculté des sciences infirmières

Jean-Pierre Bonin, professeur retraité, 15 juillet 2025

À l'invitation du recteur, Daniel Jutras, l'Assemblée observe une minute de silence.

AU-0666-1 **ORDRE DU JOUR**
2025-A0021-0666^e-920

La présidente des délibérations invite le porte-parole du Comité de l'ordre du jour à faire rapport. Jean Leclair présente les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité, consignées au document 2025-A0021-0666^e-920.

L'ordre du jour adopté se présente ainsi :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 0665^e séance tenue le 26 mai 2025
3. Affaires découlant du procès-verbal
 - 3.1. UdeM Engagement – Retour sur la définition de l'engagement
4. Correspondance
5. Période d'information
 - 5.1. Rapport du recteur
 - 5.2. Information provenant d'autres membres de l'Assemblée
6. Période de questions
7. Mise à jour de la planification stratégique
8. Rapports du Comité de mise en œuvre de la politique sur les libertés universitaire
9. Prochaine séance : Le 6 octobre 2025, à 14 heures
10. Clôture de la séance

Le secrétaire souligne que Chantal Pharand, vice-rectrice principale adjointe aux affaires étudiantes et aux études, présentera le plan d'actualisation de la planification stratégique et Valérie Amiraux, vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux, présentera le rapport annuel du Comité des libertés académiques.

Jean-Sébastien Fallu, professeur agrégé à l'École de psychoéducation de la Faculté des arts et des sciences, demande si le but du point 3.1 « UdeM Engagement – Retour sur la définition de l'engagement » était de prévoir des délibérations et si, le cas échéant, un point devrait être ajouté en bonne et due forme. Il rappelle que la règle 45 du code L'espérance, « Affaires découlant du procès-verbal » prévoit qu'« À ce point de l'ordre du jour, on fait état des suites qui ont été données aux décisions prises à la dernière séance » et que « le président ne

peut recevoir de propositions sauf celles de félicitations et de remerciements et celles qui demandent que les suites appropriées soient données aux décisions ». Il ajoute que s'il est prévu de délibérer et d'adopter la définition de l'engagement, l'ordre du jour devrait être modifié.

La présidente des délibérations indique comprendre le point de vue de M. Fallu et confirme qu'il n'est pas possible de tenir un vote ou de faire une proposition au point « Affaires découlant du procès-verbal ». Elle mentionne qu'un nouveau point à l'ordre du jour est nécessaire pour qu'il puisse y avoir une délibération. Elle ajoute que Mme Amiraux peut procéder à sa présentation dans un premier temps et que la question sera abordée par la suite.

AU-0666-2 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 0665^e SÉANCE INTENSIVE TENUE LE 26 MAI 2025**

Roger Lippé, professeur titulaire au Département de pathologie et biologie cellulaire de la Faculté de médecine, porte à l'attention de l'Assemblée une erreur dans son titre à la page 10 du procès-verbal.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée,

l'Assemblée universitaire adopte le procès-verbal de la 0665^e séance tenue le 26 mai 2025, tel que modifié.

AU-0666-3 **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Le secrétaire général indique que la seule affaire découlant du procès-verbal est la présentation de la définition de l'engagement par Mme Amiraux.

AU-0666-3.1 **UDEM ENGAGEMENT – RETOUR SUR LA DÉFINITION DE L'ENGAGEMENT**
2025-A0021-0666^e-921

Valérie Amiraux, vice-rectrice au communautaire, à l'international et aux Premiers Peuples, est invitée à présenter la définition de l'engagement, conformément au document 2025-A0021-0666^e-921.

Mme Amiraux rappelle que, lors de la dernière Assemblée annuelle, une discussion a eu lieu à cet effet et que la nouvelle définition prend en considération les diverses propositions de reformulation et d'ajouts proposés par les membres, notamment quant à l'importance de la notion de collectivité, des bénéfiques mutuels, de la réciprocité, de la pérennité et de l'ancrage.

Mme Amiraux procède à la lecture de la définition, laquelle est reproduite à la troisième diapositive du document présenté en Assemblée : « L'Université de Montréal place le bien commun au cœur de sa mission ancrée dans les communautés locales, nationales et internationales. Elle s'engage à entretenir un dialogue continu avec les milieux qui les représentent afin de mieux connaître leur réalité et de s'en imprégner. Les expertises et les forces de toute l'Université se mobilisent dans l'élaboration de réponses concertées mutuellement bénéfiques et à la recherche de solutions aux enjeux sociaux. »

La présidente rappelle la question pertinente posée par M. Fallu concernant ce point de l'ordre du jour. En réponse, Mme Amiraux indique que cette définition est une proposition afin d'obtenir une définition qui conviendra aux membres. Elle précise que la définition sera présentée sur le site de l'UdeM citoyenne, soit l'unité qui va déployer les initiatives en engagement communautaire.

La présidente des délibérations indique qu'il n'est pas d'usage de faire une proposition au point « Affaires découlant des affaires courantes » de l'ordre du jour. Elle suggère de revenir sur ce point à la prochaine Assemblée universitaire afin de prendre une décision quant à la définition de l'engagement, afin de laisser le temps aux membres de prendre connaissance de la définition proposée.

Le secrétaire général dit n'avoir à faire état d'aucune autre affaire découlant du procès-verbal.

AU-0666-4 **CORRESPONDANCE**

Le secrétaire général dit n'avoir à faire état d'aucune correspondance.

AU-0666-5 **PÉRIODE D'INFORMATION**

AU-0666-5.1 **RAPPORT DU RECTEUR**

Le recteur souhaite à tous et à toutes une belle rentrée universitaire 2025-2026.

Les cérémonies de collation des grades de l'Université de Montréal se sont tenues du 19 au 24 août, au Palais des congrès de Montréal. Au total, se sont déroulées 13 cérémonies, une de plus que l'année dernière, accueillant 5523 finissants et finissantes. Cinq doctorats honoris causa ont été décernés. Le recteur remercie toutes les personnes qui ont participé et qui ont travaillé à la tenue de ces événements, qui marquent une tradition importante pour l'Université de Montréal.

Les journées d'accueil des nouveaux étudiants et étudiantes ont eu lieu du 21 au 28 août, sur la place publique. Plus de 7000 personnes ont participé à la soixantaine d'activités organisées : visites guidées du campus et des pavillons, séances d'information, activités

ludiques et de réseautage, activités sportives et classes d'essais. Le recteur remercie les membres des Services à la vie étudiante pour l'énergie consacrée à l'accueil des nouveaux étudiants et étudiantes.

En date du 11 septembre 2025, il y a 45 162 étudiants réguliers, ce qui représente une hausse de 1,72 % par rapport à l'an dernier à pareille date. Les nouveaux étudiants sont en baisse de 1,40 %, principalement au 1^{er} et au 2^e cycle. Une légère hausse est observée au 3^e cycle.

Le recteur exprime des préoccupations quant aux quotas imposés par le gouvernement du Québec et souligne la baisse marquée de 13,40 % de l'ensemble des étudiants internationaux. Cette baisse atteint 26 % lorsqu'il est question uniquement des nouveaux étudiants internationaux.

Le recteur indique que l'Université de Montréal a déposé un mémoire dans le cadre des consultations publiques du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029, afin notamment d'y défendre l'importance des étudiants internationaux pour la communauté universitaire. Ces consultations auront lieu au mois d'octobre, après la reprise des travaux à l'Assemblée nationale. Il souligne que l'Université de Montréal poursuivra ses efforts de représentation sur cet enjeu, afin que le gouvernement reconnaisse la contribution exceptionnelle des étudiants internationaux.

Le recteur souligne par ailleurs avoir rencontré les députés d'opposition du Parti libéral du Québec (PLQ) et du Parti Québécois (PQ) afin de leur présenter les conclusions du mémoire.

La semaine d'accueil institutionnelle du nouveau personnel enseignant s'est tenue dans la semaine du 25 août. Le recteur et son équipe ont rencontré 52 nouveaux et nouvelles professeurs ainsi que 19 chargés de cours. Cette semaine d'accueil, pilotée par l'équipe de François Courchesne, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales, marque le début d'un parcours d'intégration qui s'échelonnera sur deux ans. Ce parcours vise à accompagner les professeurs et les chargés de cours dans toutes les dimensions de leurs fonctions, à travers les activités en enseignement, recherche et ressources humaines.

Du côté de la recherche, le Conseil canadien de la protection des animaux a déposé un rapport élogieux après l'évaluation, réalisée en septembre 2024, du programme de soins et d'utilisation éthique des animaux de l'Université de Montréal. Le rapport fait sept éloges, soulignant entre autres l'excellence du programme et plus spécifiquement l'excellent travail des différentes équipes impliquées.

Du côté du financement, l'Université de Montréal se distingue avec un montant de 23,8 millions de dollars accordés à l'issue des différents concours du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH). Par ailleurs, un montant de 6 M\$ a été octroyé pour plusieurs

professeurs en médecine. Dans ce contexte, le recteur invite les membres à poursuivre la préparation de leurs demandes de subventions.

Du côté des résultats philanthropiques, la Grande campagne a permis de récolter, en date du 14 août 2025, des engagements et des dons uniques de 827,5 M\$. Cette somme représente près de 83 % de l'objectif d'un milliard de dollars, à 69 % de temps écoulé.

Le recteur souligne s'être rendu en Belgique, en mai dernier, en compagnie de Valérie Amiraux, pour souligner le 3^e anniversaire du Bureau Europe de l'Université de Montréal à la Délégation générale du Québec à Bruxelles. De nombreuses rencontres se sont tenues avec la déléguée générale, Geneviève Brisson, et l'ambassadeur du Canada en Belgique, Nicholas Brousseau.

L'Université de Montréal a soumis, le 5 juin dernier, conjointement aux Universités Laval, McGill et Sherbrooke, une lettre mémoire dans le cadre des consultations publiques et des travaux du Comité d'étude sur le respect des principes de la *Loi sur la laïcité de l'État* et sur les influences religieuses, afin de faire valoir des considérations essentielles liées à la mission universitaire, notamment en matière de neutralité institutionnelle, de liberté académique et de pluralisme.

Dans le secteur communautaire, le troisième site des Habitations modulaires avec accompagnement (HMA), à proximité du campus MIL, a été annoncé début juin. Ce projet, développé en partenariat avec la Ville de Montréal et des organismes communautaires, vise à offrir un toit transitoire, sécuritaire et digne à des personnes en processus de sortie d'itinérance.

Le recteur souligne également la présence des moutons de l'organisme Biquette écopâturage sur le site de l'ancien hippodrome. Ce projet, porté par l'Université de Montréal avec MultiCaf et l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, vise à mesurer les effets de l'écopâturage sur la santé mentale, l'environnement et le bien-être animal.

Le recteur souligne que l'Université de Montréal est active dans le cadre de plusieurs autres projets du secteur communautaire, y compris ce qui touche les relations avec les Premiers Peuples. Du 13 au 18 juillet, l'équipe de Shipua a animé des ateliers sur les possibilités d'études et de carrières auprès d'un groupe de 20 jeunes de 6 à 18 ans de la Maison des Jeunes d'Ekuanitshit. Ils étaient accompagnés par Yvette Mollen, professeure agrégée au Département de linguistique et de traduction de l'UdeM.

L'Université de Montréal préside désormais le conseil d'administration d'U15 Canada, soit l'organisation qui regroupe les universités de recherche les plus actives au Canada. Le recteur succède à Peter Stoicheff, président et vice-chancelier de l'Université de la Saskatchewan, qui assurait la présidence depuis 2022.

Sylvain Baillet a été nommé directeur de la recherche et de l'innovation du CHUM et directeur du CRCHUM. Il y remplace Vincent Poitout et entrera en fonction le 1^{er} octobre prochain.

Tel que rapporté dans les journaux, le conseil d'administration de Mila a confirmé la nomination de Hugo Larochelle, professeur associé au Département d'informatique et de recherche opérationnelle, à titre de directeur scientifique, en remplacement de M. Yoshua Bengio.

Tania Saba, professeure de l'École de relations industrielles, a été nommée vice-rectrice adjointe responsable de l'expertise institutionnelle en matière de diversité, au sein du vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires professorales.

Vice-rectrice associée aux relations avec les Premiers Peuples, Annie Pullen-Sansfaçon devient Vice-rectrice adjointe - Premiers Peuples, engagement et méthodologies participatives.

Professeure titulaire au Département de microbiologie, infectiologie et immunologie ainsi qu'au Département de pédiatrie, la Dre Caroline Quach-Thanh a été nommée directrice nationale de santé publique et sous-ministre adjointe à la prévention et santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Louise Potvin, professeure à l'École de santé publique, prend la tête de l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé.

Isabelle Bonneau, vice-rectrice adjointe à l'administration et aux infrastructures à l'UdeM, siégera en tant que membre indépendante au conseil d'administration de Mobilité Infra Québec.

Du côté des classements, prix et distinctions, le recteur s'engage à acheminer la liste complète aux membres de l'Assemblée universitaire.

Il souligne notamment que l'Université de Montréal et ses écoles affiliées, HEC et Polytechnique, se placent au 168^e rang mondial et au 7^e rang canadien dans le classement QS 2026. Elles conservent ainsi leur place parmi les établissements les plus réputés à l'échelle internationale tout en se situant au 1^{er} rang des universités francophones du Canada.

L'Université de Montréal et ses écoles affiliées figurent au 55^e rang mondial et se classent 3^e dans la francophonie dans le classement THE Impact 2025, qui comprend cette année plus de 2300 universités.

Il souligne également que plusieurs collègues ont été nommés récemment membres de la Société royale du Canada et que d'autres collègues et diplômés ont reçu des insignes de l'Ordre national du Québec.

Il poursuit en soulignant la remise des prix du recteur et des prix d'enseignement à plusieurs collègues ainsi que la nomination de plusieurs autres à l'Académie canadienne des sciences de la santé et à l'Ordre de l'excellence en éducation. Il termine en soulignant que

cinq doctorants et doctorantes ont reçu une bourse Vanier et que quatre stagiaires postdoctoraux recevront une bourse Banting d'une valeur de 70 000 \$ annuellement.

En conclusion, le recteur souligne la grève annoncée à la Société de transport de Montréal (STM) du 22 septembre au 5 octobre. Durant cette perturbation de service, il recommande d'adapter ses déplacements, de prévoir davantage de temps pour se rendre sur les campus de l'Université de Montréal et d'envisager le télétravail lorsque c'est possible.

Les cours et les activités pédagogiques se tiendront comme prévu pendant la grève. Le recteur invite cependant les gestionnaires et le personnel enseignant à faire preuve de compréhension à l'égard des membres du personnel et de la communauté étudiante qui pourraient arriver en retard ou devoir partir plus tôt.

AU-0666-5.2 INFORMATION PROVENANT D'AUTRES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

Enrique Colindres, représentant de la communauté étudiante, annonce que l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP) a changé de nom à la suite d'un congrès qui s'est déroulé le 28 août, pour l'Association générale étudiante de la formation et de l'apprentissage continu (AGEFAC). Il souligne qu'une résolution devra être adoptée au cours des prochaines semaines afin d'officialiser cette nouvelle nomenclature et les comités sur lesquels l'AGEEFEP siège.

Frédéric Bouchard, doyen de la Faculté des arts et des sciences, rappelle le décès de Guy Rocher, éminent sociologue du droit qui a œuvré à la fois à la Faculté des arts et des sciences et à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. En collaboration avec Geneviève Saumier, doyenne de la Faculté de droit, il annonce la mise en place de périodes d'échanges intellectuelles en l'honneur de Guy Rocher, dont les détails demeurent à être déterminés. Il indique qu'une sollicitation philanthropique aura probablement lieu afin de soutenir ce rendez-vous périodique.

Frédéric Beaudet, représentant de la communauté étudiante, indique que la Société de transports de Montréal (STM) développe depuis plusieurs mois le projet de la ligne d'autobus 155, qui passerait sur le campus de l'UdeM sur la montagne. Il souligne les nombreux avantages de ce projet, notamment l'accessibilité universelle, l'accès au Mont-Royal et la possibilité d'offrir un lien névralgique avec des quartiers historiquement moins connectés à l'Université de Montréal. M. Beaudet annonce que la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) profitera des élections municipales pour demander aux partis politiques de s'engager à soutenir le développement de la ligne 155. Il indique que d'autres demandes seront mises de l'avant pendant les élections municipales, soit la bonification des pistes cyclables autour du campus, une meilleure abordabilité du transport en commun et le développement de l'offre de logements étudiants abordables.

AU-0666-6 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Alexandre Thibodeau, professeur agrégé au Département de pathologie et microbiologie de la Faculté de médecine vétérinaire, demande si l'Université de Montréal compte faire des représentations quant à l'augmentation déraisonnable des délais d'admission des étudiants internationaux au même titre qu'elle compte promouvoir l'abandon des quotas. Il soutient que ces longs délais sont problématiques dans un contexte de financement de la recherche, considérant les demandes d'extension qui doivent être continuellement faites auprès des organismes subventionneurs.

En réponse, Pascale Lefrançois, vice-rectrice principale aux affaires étudiantes et aux études, indique que les offres d'admission sont réalisées le plus tôt possible et que des représentations ont été faites pour accélérer le processus. Elle mentionne également que les étudiants et les étudiantes dont le renouvellement de permis est requis sont surveillés de très près. D'une part, il est demandé que les études ne soient pas prolongées pour des raisons indues afin d'éviter de demander un renouvellement de permis. D'autre part, advenant qu'il soit nécessaire que leur permis soit renouvelé, il leur est rappelé de procéder le plus rapidement possible et un soutien leur est offert dans le cadre de leurs démarches.

M. Fallu demande d'abord si les questions doivent porter uniquement sur le rapport du recteur, comme il l'avait cru comprendre, ou si elles peuvent s'étendre à tout sujet relevant de la juridiction de l'Assemblée, afin de s'assurer de ne pas être hors d'ordre. Après confirmation que les questions pouvaient porter sur d'autres sujets que ceux abordés par le recteur, M. Fallu demande si un bilan avait été fait au sujet du CHAL.

En réponse, Mme Lefrançois indique que le premier bilan de la première édition du logiciel Academic a été réalisé et qu'il a été observé que le logiciel fonctionnait bien. Elle indique qu'en termes techniques, le logiciel fonctionne beaucoup mieux que la version précédente, soit TIMETABLER. Pour ce qui est du processus, une cueillette de données a été réalisée au printemps dernier auprès des personnes directement impliquées dans la constitution de l'offre de cours et des horaires afin d'améliorer la procédure. Elle souligne également que le système se rappelle des informations de l'année précédente, ce qui fait en sorte que le travail à réaliser cette année sera moins lourd que celui de l'année dernière, puisque cela consistera essentiellement en une mise à jour.

Juliette De Maeyer, professeure agrégée au Département de communication de la Faculté des arts et des sciences, se questionne sur le nouveau formulaire de déclaration des conflits d'intérêts pour les jurys d'évaluation de maîtrise ou de doctorat. Elle souligne l'importance de déclarer les conflits d'intérêts, mais se demande si la charge bureaucratique imposée au personnel administratif et aux professeurs et professeures par ce nouveau formulaire est proportionnelle au problème. Elle fait état de la procédure à suivre et de sa lourdeur, soit l'envoi d'au moins six courriels à chaque occasion, selon une évaluation qu'elle juge minimaliste. Elle demande le nombre de cas problématiques liés à des conflits d'intérêts au cours des cinq dernières années, s'il est prévu d'évaluer l'efficacité de ce formulaire et, le cas échéant, la façon dont cela sera évalué.

En réponse, Mme Lefrançois indique ne pas avoir fait de calcul permettant de répondre à la question posée. Cependant, elle indique que le temps requis pour déclarer les conflits d'intérêts était plus important avant. Elle décrit la procédure actuelle, et la compare avec la procédure précédente, qui était moins systématique et plus lourde selon son évaluation. Elle réitère qu'il n'existe pas de données pour quantifier le temps requis, mais que l'objectif de ce nouveau formulaire est d'aider les personnes proposées pour être membres d'un jury à réfléchir à la situation et à documenter les raisons pour lesquelles elles ne sont pas en conflits d'intérêts.

Suivant la formulation de la réponse de Mme Lefrançois, Mme De Maeyer se questionne sur le caractère obligatoire de la procédure si la personne ne se sent pas concernée par un conflit d'intérêts.

En réponse, Mme Lefrançois indique que tout le monde est concerné par les conflits d'intérêts et qu'il est éminemment souhaitable de remplir le formulaire pour simplifier la tâche de tous.

Martin Papillon, professeur titulaire au Département de science politique à la Faculté des arts et des sciences, se questionne concernant la modification de la date butoir pour les demandes d'admission provenant d'étudiants étrangers au 2 août plutôt qu'au 1^{er} septembre pour le cycle de l'hiver 2025. Il souligne que 20 demandes ont été soumises après le 2 août. Comme ces demandes respectent la date limite officielle du 1^{er} septembre, mais ne respectent pas les nouvelles limites ajoutées sur le site web, il n'est pas possible d'y avoir accès. Ainsi, ces demandes ont été renvoyées à un processus d'évaluation pour le cycle de l'automne 2026. Considérant l'impact de ce report pour les étudiants concernés, il se questionne sur la possibilité que ceux-ci soient remboursés pour les frais encourus pour leur demande. Il demande également s'il est prévu d'apporter des correctifs afin d'éviter que ces situations se reproduisent à l'avenir par manque de cohérence entre les informations présentées sur les différents sites web.

En réponse, Mme Lefrançois indique qu'elle s'informerait de la situation, qu'elle s'engage à faire un suivi avant la prochaine Assemblée universitaire et qu'elle pourra répondre officiellement à la prochaine séance.

Sonia Bachelier, représentante de la communauté étudiante, demande si des activités seront prévues sur le campus à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation le 30 septembre 2025.

En réponse, Mme Amiraux indique que plusieurs activités auront lieu, mais qu'elles ne se dérouleront pas nécessairement sur le campus. Elle indique qu'un article est en préparation et qu'il paraîtra sous peu sur UdeMNouvelles. Elle invite également les membres à contacter la responsable de ce dossier, Leticia Bacon, coordonnatrice au vice-rectorat au communautaire, à l'international et aux Premiers Peuples, s'ils souhaitent obtenir de plus amples informations.

Stéphane Molotchnikoff, professeur titulaire au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences, questionne Vincent Poitout, vice-recteur à la recherche et à l'innovation, sur ses objectifs et la façon de les atteindre.

En réponse, M. Poitout indique que les objectifs seront en continuité avec le travail réalisé par l'équipe précédente et suivront le plan d'action du vice-rectorat 2022-2027 découlant du plan stratégique de l'Université de Montréal. Il mentionne qu'il n'y a pas de changements majeurs, mais qu'il pourra présenter davantage de détails dans une Assemblée ultérieure. M. Poitout précise les orientations majeures du plan, soit suivre le chantier de la culture de l'excellence en recherche démarrée par l'équipe précédente, faire un effort concerté avec le vice-rectorat de Mme Amiraux sur l'internationalisation de la recherche et entreprendre une réflexion sur les grands projets et programmes à venir.

En complément de réponse, le recteur informe les membres que chaque vice-recteur et vice-rectrice reçoit une lettre de mandat. Il précise que ces lettres sont présentement en révision linguistique et qu'elles seront affichées au cours de la semaine. Il invite les membres à les consulter s'ils ont des questions concernant l'étendue du mandat et des objectifs des vice-recteurs et vice-rectrices.

La présidente des délibérations indique que le secrétaire a reçu une question écrite, qui aurait normalement dû être lue et répondue avant toute autre question. Le secrétaire général indique que la question de Mme Thuot concernant le télétravail a été déposée à l'Assemblée. En réponse, François Courchesne, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales, indique que les proportions établies dans la directive de 2023 demeurent. Il précise qu'il n'y a rien à l'étude présentement concernant le télétravail, mais que l'Université se réserve le droit d'agir si requis.

Samir Saul, professeur titulaire au Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences, souligne la multiplication des ingérences politiques dans les universités, plus particulièrement aux États-Unis. Il demande si la lettre du 30 août 2024 transmise par l'ex-ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, dans laquelle elle demandait à mots couverts de sévir contre l'appui au peuple palestinien, est la dernière lettre de cette nature qui a été reçue.

En réponse, le recteur indique ne pas avoir reçu d'autres lettres de cette nature depuis celle transmise par Mme Déry.

Mme De Maeyer se questionne sur les grands défis des établissements d'enseignement étant donné la montée de l'intelligence artificielle. Elle souligne que la tâche du personnel enseignant devient de plus en plus difficile et demande ce que l'Université est prête à faire pour aider le personnel enseignant à s'adapter.

En réponse, le recteur admet que l'intelligence artificielle a complexifié la tâche professorale et des chargés de cours, notamment en raison de la rapidité des modes de communication. Il souligne que cela fait partie de la réflexion et a confiance qu'au cours des

prochains mois et des prochaines années, cette réflexion permettra de simplifier l'usage de l'intelligence artificielle afin d'augmenter son efficacité. Il précise toutefois qu'il n'est pas souhaité d'accroître le fardeau numérique et qu'il est nécessaire de conserver les interactions humaines entre les professeurs, les chargés de cours et les étudiants. Ainsi, il souligne qu'il sera nécessaire de faire des choix entre les différents outils afin d'avancer dans une direction nourrissant la mission de l'Université. Il réitère finalement l'importance pour le corps professoral de choisir les ressources les plus appropriées en fonction de leur type d'enseignement.

En terminant, le recteur revient à Mme De Maeyer concernant sa question relative à la lourdeur bureaucratique du formulaire de déclaration des conflits d'intérêts. Il indique qu'il y a une réflexion en cours concernant l'allègement de certains processus, notamment quant à leur proportionnalité par rapport aux enjeux observés. En appui de sa réflexion, le recteur réfère à l'ouvrage « Sludge : What Stops Us from Getting Things Done and What to Do about It » de l'auteur américain Cass R. Sunstein, qui porte sur la complexité des processus administratifs.

AU-0666-7 **MISE À JOUR DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

2025-A0021-0666^e-923

Chantal Pharand, vice-rectrice principale adjointe, est invitée à présenter la mise à jour de la planification stratégique, conformément au document 2025-A0021-0666^e-923.

Mme Pharand précise que l'objectif de la révision était d'actualiser les objectifs des cinq prochaines années et de simplifier la planification stratégique tout en conservant son esprit. Considérant que certains projets ont été réalisés, le nombre de stratégies est passé de dix à neuf, auxquelles sont rattachés des indicateurs et des projets stratégiques. La mise à jour prévoit également des projets majeurs, non rattachés aux neuf stratégies, qui se déclinent en trois grands chantiers.

Mme Pharand précise que la mission, la vision, les trois piliers, les valeurs et les objectifs de la planification stratégique demeurent les mêmes que ceux présentés en 2021. Elle indique que certains libellés ont été raffinés par souci de clarté, mais que l'esprit demeure inchangé.

Mme Pharand souligne que plusieurs projets découlant des neuf stratégies ont déjà été réalisés, notamment la création d'UdeM français et d'UdeM citoyenne.

Elle poursuit en présentant trois chantiers essentiels, soit un chantier concernant la culture et la recherche, un chantier concernant la formation et l'expérience étudiante et un chantier concernant la transformation numérique et l'intelligence artificielle. Chaque chantier inclut des projets ne faisant pas à proprement parler partie de la planification stratégique, mais qui sont primordiaux aux yeux de l'Université.

Elle précise que des indicateurs et des cibles ont été développés afin de faire un suivi serré de l'avancement de chaque projet et que le Comité de planification stratégique sera reconduit afin de faire état de l'avancement de cette planification.

Suivant la présentation, Alexandre Thibodeau se questionne sur la façon dont la culture et la recherche seront inculquées aux étudiants et étudiantes de premier cycle afin d'assurer une relève locale pour les laboratoires.

En réponse, M. Poitout indique qu'il y a présentement une réflexion en cours à ce sujet entre le vice-rectorat à la recherche et à l'innovation et le vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études. L'objectif de cette collaboration est de déterminer la meilleure façon, au-delà des stages, d'intégrer tôt dans le cursus de la sensibilisation et de l'information sur la méthodologie de la recherche. M. Poitout souligne qu'il n'est donc pas en mesure de fournir une réponse concrète à ce stade, mais qu'il pourra revenir sur ce point à une séance ultérieure.

M. Molotchnikoff souligne l'ambition de la planification stratégique et se questionne si l'Université de Montréal dispose des fonds nécessaires pour sa mise en œuvre, dans un contexte de compressions budgétaires.

En réponse, Éric Filteau, vice-recteur à l'administration et aux finances, souligne dans un premier temps que toutes les universités québécoises doivent composer avec les compressions budgétaires du gouvernement. Il poursuit en indiquant de faire attention à l'équation argent-stratégie, en précisant que certaines stratégies nécessiteront effectivement un investissement et que le budget est planifié en ce sens. En complément, le recteur indique que certains projets sont priorisés et rappelle que le projet de philanthropie d'un milliard de dollars servira notamment à financer certains éléments de la planification stratégique. Il termine en indiquant qu'il y a des dépenses, mais qu'il sera possible de réaliser les objectifs prévus à la planification stratégique d'ici cinq ans.

M. Molotchnikoff souligne l'optimisme de M. Filteau et du recteur et mentionne que certaines organisations à l'intérieur de l'Université mettent des bâtons dans la roue quant à la poursuite de certains objectifs, notamment le Comité de déontologie de l'expérimentation sur les animaux (CDEA), qu'il rebaptise Comité du déclin de l'enseignement et de l'avancement.

M. Lippé se questionne sur le terme « agilité » et sur la manière qui sera privilégiée par l'Université pour améliorer l'agilité et de quelle façon cela sera mesuré.

En réponse, le recteur admet qu'il s'agit d'un élément difficilement mesurable, mais soutient qu'il est possible d'agir sur ce front, en donnant l'exemple du projet Légèreté qui figurait dans le précédent plan et qui y demeure. Il mentionne qu'une réflexion est en cours afin de cibler dans chaque secteur les processus administratifs qui ont perdu leur raison d'être et qu'il sera possible d'agir rapidement dans certains secteurs.

Sébastien Sauvé, professeur titulaire au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences, demande si le deuxième objectif de la planification stratégique devait cibler l'ensemble de la communauté universitaire plutôt qu'uniquement la communauté étudiante.

En réponse, Mme Pharand indique que cet objectif ciblait la communauté étudiante dans la planification stratégique élaborée en 2021 et que ce n'était pas l'objectif de la révision de le changer.

Patrick Cloos, professeur agrégé à l'École de travail social de la Faculté des arts et des sciences, se questionne sur la signification des termes « société » et « bien commun » figurant au premier objectif de la planification stratégique. Il se demande notamment s'il est question de la société québécoise uniquement ou de la société planétaire.

En réponse, le recteur indique que l'Université de Montréal souhaite se démarquer comme l'université de langue française la plus influente au monde et qu'il est donc primordial de travailler tant auprès des communautés limitrophes qu'à l'échelle internationale. Il précise que les cinq dernières années démontrent que l'Université de Montréal a déployé des efforts considérables à cet effet, lesquels ont été couronnés de succès. Quant au bien commun, le recteur indique qu'il se définit de multiples façons à travers les actions des membres de la communauté universitaire.

M. Saul se questionne quant au terme « influence » qui figure dans la vision du plan stratégique, et sur la façon de mesurer cette influence. Il demande également la place qu'occupe l'Université de Montréal sur l'échelle de l'influence, si l'objectif est de devenir l'université de langue française la plus influente au monde.

En réponse, le recteur rappelle que la notion d'influence figurait à la planification stratégique présentée en 2021 et qu'elle se mesure notamment par les activités de recherche des membres de la communauté de l'Université de Montréal, par leur participation au développement des politiques publiques et par leur présence dans les cercles décisionnels. Lorsque ce point a été abordé lors de l'élaboration de la planification stratégique, le consensus de la communauté universitaire était de mesurer la notion d'influence sur la base d'une réalité plutôt que par un classement déterminé par des organisations étrangères à partir d'indicateurs aléatoires. Le recteur conclut en disant que des indicateurs sont en voie d'élaboration afin de constater la progression vers l'objectif de devenir l'université de langue française la plus influente au monde.

Le secrétaire général propose de reconduire le Comité d'accompagnement de la planification stratégique avec un mandat légèrement différent. Il souligne que l'appel de candidatures sera effectué dans les prochaines semaines. La secrétaire des délibérations indique que le sujet reviendra dans une assemblée ultérieure.

AU-0666-8 **RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SUR LES LIBERTÉS UNIVERSITAIRES**

2025-A0021-0666^e-922

Valérie Amiraux, présidente du comité, est invitée à présenter le rapport du Comité de mise en œuvre de la politique sur les libertés universitaires, conformément au document 2025-A0021-0666^e-922.

Mme Amiraux indique qu'aucune plainte n'a été traitée par le comité cette année. Elle profite de l'occasion pour répondre à certaines préoccupations soulevées par les membres de l'Assemblée à savoir que le comité aurait limité son mandat décrit à l'article 7.3 de la Politique sur les libertés universitaires à la gestion des cas. Elle souligne que cette préoccupation est la priorité du Comité pour la prochaine année et que la discussion à ce sujet est entamée. Elle informe les membres de l'Assemblée d'une potentielle campagne de sensibilisation et de l'octroi d'un soutien budgétaire de 25 000 \$ au comité afin de mettre en place différentes mesures.

Audrey Laplante, professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de la Faculté des arts et des sciences, se questionne sur les raisons derrière le faible nombre de plaintes traitées par le Comité. Elle demande aussi si des personnes ont exprimé des préoccupations par rapport au rôle du comité, qui en est un de recommandation et non décisionnel.

En réponse, Mme Amiraux indique que le faible nombre de plaintes ne signifie pas que le comité n'est pas interpellé par la communauté. Elle mentionne que les cas soumis ne sont pas recevables selon la politique pour le dépôt des plaintes, ce qui explique le chiffre zéro. Elle indique que le comité se penchera toutefois sur cette question afin d'essayer de déterminer s'il y a un enjeu de mésinformation, de méconnaissance ou d'incompréhension.

Mme De Maeyer se demande si la Politique permet de répondre aux cas portés à la connaissance du comité et s'il est possible d'obtenir un retour du comité à cet effet.

En réponse, Mme Amiraux rappelle que le comité existe depuis seulement deux ans et que ses membres n'ont pas encore le recul nécessaire pour évaluer l'applicabilité de la Politique. Elle mentionne toutefois qu'il est prévu d'évaluer la Politique à la suite d'une phase test. Mme Amiraux rappelle que le comité a été mis en place à la suite d'une demande politique, ce qui avait suscité plusieurs questionnements de la part des membres de l'Assemblée universitaire. Elle souligne ne pas être surprise par le faible nombre de plaintes dans ce contexte et que cela découle de l'inadéquation entre la création de cette instance et les besoins.

M. Saul demande que l'Assemblée soit informée quant à l'avancement des travaux du comité sur cette question, ce à quoi Mme Amiraux répond à la positive.

AU-0666-9 **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance aura lieu le lundi 6 octobre 2025, à 14 heures.

AU-0666-10 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Mathieu Boivin propose la levée de la séance, appuyée par Éric Filteau.

Sur résolution, la séance est levée à 15 h 59.

Le président,

Le secrétaire général,

Daniel Jutras

Alexandre Chabot

Adopté le 6 octobre 2025, délibération AU-0667-2